



Plus d'immeubles, plus d'urbanisation, plus d'impôts, plus de dépenses et moins de sécurité. C'est le bilan de l'équipe sortante, de manière très factuelle sur ces sujets très importants.

Chère Archampoise, cher Archampoise,

En août dernier, l'équipe municipale sortante a publié une brochure « Bilan de mandat » financée par le budget communal.

Après une lecture attentive, nous avons constaté que plusieurs sujets essentiels pour le quotidien des Archampoises y étaient peu détaillés : **la sécurité, les impôts locaux, les finances communales et l'urbanisation.**

Parce que ces thèmes reviennent très souvent lors de nos rencontres avec vous, nous avons souhaité vous apporter ici un éclairage simple, clair et factuel des résultats de leur mandat.

1. Les finances de la Commune

La situation financière de la commune est un sujet important pour de nombreux habitants. Voici les données connues concernant l'évolution des finances d'Archamps entre 2020 et 2024.

Évolution des principaux **indicateurs financiers** :

Selon les comptes administratifs publics et officiels de la Commune, voici nos observations des principaux indicateurs financiers :

		
Dépenses de fonctionnement de 2,2M€ à environ 3,8M€ Hausse de +72%	Charges de personnel de 818 000€ à environ 1,37M€ Hausse de +68%	Excédent de fonctionnement de 1,4M€ à environ 700 000€ Baisse de -51%

Source : Comptes administratifs fournis par la Mairie d'Archamps

- Ces chiffres montrent une évolution rapide et significative des dépenses communales en quelques années seulement.

Ce que cela signifie pour la Commune :

- Cette augmentation des dépenses a contribué à une diminution importante de l'excédent de fonctionnement et a entraîné, pour les habitants, deux hausses d'impôts en 2023 et 2024.

L'excédent de fonctionnement est un **indicateur clé** : lorsqu'il diminue, **la Commune perd de la marge de manœuvre** et augmente mécaniquement la pression sur les impôts. Sa diminution **fragilise** directement **la santé financière d'Archamps**.

2. Les impôts locaux

La question des impôts locaux revient souvent lors de nos échanges avec les habitants. Voici les éléments factuels concernant l'évolution des taux à Archamps.

- Entre **2014 et 2020**, les taux d'impôts locaux **n'ont pas été augmentés sous le mandat de Monsieur Pin**.
- Depuis 2021, la situation a évolué : l'équipe municipale sortante a décidé **deux hausses successives malgré l'engagement pris en début de mandat de procéder à aucune augmentation. Cependant, nous constatons :**
 - **Augmentation de +7 % en 2023**
 - **Augmentation de +9 % en 2024**
- **De plus, le montant total des impôts perçu par la Commune a augmenté de 76% depuis 2021.**

Ces augmentations représentent un **effort significatif pour les propriétaires et les familles**, dans un contexte déjà marqué par la hausse générale du coût de la vie.

Nous partageons ces informations afin d'apporter **une lecture claire et transparente**, car ces données n'étaient pas détaillées dans le bilan de mandat diffusé en août dernier.

3. L'urbanisation

Durant ce mandat, la municipalité a autorisé 324 logements en immeubles collectifs, soit environ 12 nouveaux bâtiments (l'ensemble des permis sont consultables en mairie) :

- 95 logements (route du Léman - fin 2020),
- 24 logements (Chosal - Mars 2022),
- 29 logements (Place / Arbigny - Mars 2022),
- 65 logements (Bossenaz - début 2023),
- 23+88 chambres en coliving (route d'Annecy - Septembre 2024),
- 800 lits ECLA (ArchParc - 2022).

Archamps est probablement l'une des Communes du bassin genevois qui aura le plus construit ou autorisés sur un mandat. Et 7 immeubles autorisés sur les 12 ne sont pas encore construits.

Cette **urbanisation rapide** augmente les **besoins en services, en sécurité et en infrastructures**, et pèse sur les finances de la Commune.

4. La sécurité

La sécurité est devenue une préoccupation importante pour de nombreux habitants.

Selon les chiffres du Ministère de l'Intérieur publiés dans Le Dauphiné (26 octobre 2025), la situation d'Archamps s'est nettement dégradée ces dernières années.



Archamps : **3^e commune du département** (de + de 1 500 habitants) pour le **nombre de cambriolages**.

Parce qu'il est important pour nous d'établir **un état des lieux de notre Commune**, voici nos 3 chiffres clés concernant l'évolution de la sécurité à Archamps entre 2021 et 2024 :

Cambriolages : x4 Dégradations volontaires : +37% Vol de véhicules : +40%

 www.ensemblepreservonsarchamps.fr

 ensemblepreservonsarchamps@gmail.com

 suivez-nous sur facebook @ensemble, préservons Archamps

